

PREMIÈRE PARTIE

Expressions de la communauté SHS dans l'espace public en temps de crise Covid-19

L'expérience de la prise de parole publique en SHS

Retour réflexif de chercheurs et chercheuses :
s'affirmer entre les autres mondes sociaux
et proposer du sens

Défendre des principes

Synthèse de la session 8

Lionel MAUREL

La session avait pour but de mettre en lumière l'intervention directe¹ des chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS) au sein des nombreux débats publics et polémiques survenus au cours de la crise sanitaire, notamment à propos des mesures mises en place par le gouvernement pour la gérer. À travers trois exemples, il s'agissait de montrer comment des chercheurs, mus par des principes ou des valeurs qu'ils entendaient défendre, ont mobilisé des dispositifs de communication différents des publications académiques classiques (tribunes de presse, site internet, présence sur les réseaux sociaux) pour délivrer leur message à des publics plus larges.

La session présentait l'intérêt de souligner le caractère « hybride » de ces interventions dans l'arène du débat public : dans les trois cas, les chercheurs concernés se sont bien exprimés en leur qualité de chercheurs (comme en attestent les signatures de leurs interventions) et leurs prises de position étaient bien ancrées dans le prolongement de travaux antérieurs de recherche. Mais elles empruntaient également la voie d'un engagement qui diffère des modalités et des principes de la communication scientifique habituelle, soulevant la question du statut particulier de ces prises de parole.

¹ Pour les références complètes des articles ayant donné lieu à une intervention lors de cette table ronde, ainsi que les affiliations universitaires des chercheurs et chercheuse associé·es (à la date du colloque), abrégées ici sous la forme « **Nom de l'auteur·e*** », voir le préambule de cette partie intitulé « Un débat académique dans le contexte Paris-Saclay ».

Trois interventions dans le débat public

Les deux premières interventions étaient liées aux polémiques ayant entouré la mise en place de l'application de traçage de contact « StopCovid » (abandonnée aujourd'hui par le gouvernement, mais remplacée par « TousAntiCovid »). Le sociologue **Antonio Casilli*** est intensément intervenu dans les médias lors du premier confinement (25 passages à la radio, à la télévision et au sein de tribunes) pour dénoncer les risques liés à l'usage des données collectées par cette application et les intérêts industriels qui poussaient à son adoption. Le point culminant de cette mobilisation fut la parution dans les colonnes du journal *Le Monde* d'une tribune sans équivoque cosignée avec un avocat (Jean-Baptiste Souffron) et un mathématicien (Paul-Olivier Dahaye) : « StopCovid est un projet désastreux piloté par des apprentis sorciers ». Ce « texte-choc » avait pour but de toucher directement les parlementaires avant une discussion dans les assemblées au sujet de l'opportunité de déployer l'application.

La juriste **Stéphanie Lacour*** s'est elle aussi mobilisée pour dénoncer les risques liés à l'application StopCovid, mais selon des modalités différentes. Son engagement s'est fait au sein d'un collectif de chercheurs associant juristes et informaticiens, destiné à croiser les regards disciplinaires et les expertises sur cet objet. Ce travail en commun s'est concrétisé par la mise en ligne sur le site <https://risques-tracage.fr> de contenus destinés à présenter le traçage anonyme comme un « dangereux oxymore », avec l'intention d'alerter les non-spécialistes sur ces risques. Une particularité de cette initiative résidait dans le fait que plusieurs informaticiens associés étaient issus de l'Institut national de recherches en sciences et technologies du numérique (INRIA), établissement désigné par le gouvernement pour prendre en charge une partie du développement de l'application, ce qui les a amenés à s'interroger sur les limites de leur liberté d'expression et leurs obligations vis-à-vis de leur employeur. Ce dispositif, fortement relayé par la presse au moment des discussions sur StopCovid, a conduit les membres du collectif à être sollicités à de nombreuses reprises dans les médias.

Pour l'historien **Jean-Yves Mollier***, c'est le débat autour des « commerces essentiels » autorisés à rester ouverts lors du premier confinement

qui l'a conduit à intervenir pour défendre le principe du maintien de l'ouverture des librairies. Sa prise de position s'est traduite par une tribune, « La librairie, un commerce vital », publiée sur le site du magazine professionnel *Livres Hebdo* destiné aux professionnels du livre et de l'édition. Cette intervention s'inscrivait dans un débat qui divisait les libraires eux-mêmes, le Syndicat de la librairie française (SLF) ayant pris position pour la fermeture alors que plusieurs librairies souhaitaient maintenir leurs activités. En historien, Jean-Yves Mollier a choisi de remettre l'épisode de la crise sanitaire en perspective avec des événements passés, comme le rôle majeur joué par les librairies lors de la période de l'Occupation. Par la suite, le débat au sein du SLF a conduit à l'élection d'une nouvelle présidente et a un changement de ligne. Mais les librairies n'ont été considérées comme des « commerces essentiels » que bien plus tard, lors du troisième confinement qui a eu lieu au printemps 2021.

Saisir le moment opportun face à l'urgence

Les trois témoignages ont fait ressortir la question de la temporalité spécifique de la crise sanitaire et de ses répercussions sur le choix de ces modalités d'intervention. Le rapport au temps très particulier induit par le premier confinement a notamment obligé les trois chercheurs à s'écarter des voies traditionnelles de la publication académique. Il était en effet impossible de concilier les délais de publication d'articles dans des revues avec le tempo imposé par les discussions publiques liées à la crise sanitaire. Cette problématique a concerné également d'autres communautés scientifiques que les SHS pendant la crise, qui a vu par exemple dans le champ de la biologie une explosion de la pratique de mise en circulation rapide des *preprints* avant soumission à une revue scientifique.

Pour Stéphanie Lacour, la première étape a consisté à surmonter un premier état de « sidération », lié à la soudaineté de la mise en place du premier confinement et des restrictions brutales des libertés publiques associées. La rapidité de ces évolutions ne permettait pas de retrouver l'état d'esprit et la maturation nécessaire à un processus de publication scientifique. C'est finalement la participation à un processus collectif et les conversations avec des experts issus d'autres disciplines qui ont permis

de confirmer des intuitions afin de retrouver l'impulsion permettant de « passer à l'acte ».

Du côté d'Antonio Casilli, cette question de la temporalité a été poussée encore plus loin avec une participation accrue sur les réseaux sociaux, *Twitter* notamment, permettant de contribuer aux discussions en temps réel. Grâce à une notoriété déjà établie sur ces questions numériques, Antonio Casilli s'est retrouvé dans une position « d'influenceur malgré lui », avec des publications dont l'impact dépassait parfois celui des décideurs ou institutions publics sur les mêmes sujets. On verra plus loin que la rapidité et la visibilité offertes par les réseaux sociaux peuvent néanmoins aussi avoir leur part d'ombre.

Avec l'exemple de Jean-Yves Mollier, on est davantage dans le registre de la « frappe chirurgicale », avec la nécessité de publier précisément au bon endroit et au bon moment pour obtenir un effet dans le débat. Le choix d'une tribune dans le principal magazine professionnel des métiers du livre a permis de produire un impact maximal, là où une tribune de presse généraliste n'aurait sans doute pas eu les mêmes répercussions (sans même parler d'une publication académique).

Stratégies individuelles et/ou collectives

Ces modalités d'intervention différenciées font ressortir des stratégies plus ou moins individualistes ou collectives mises en place par les chercheurs. Si Jean-Yves Mollier a agi seul et en son nom propre, Stéphanie Lacour a inscrit d'emblée son action au sein d'un collectif (dont certains membres ont même choisi de rester anonymes), tandis qu'Antonio Casilli a misé sur une démarche « mixte », agissant principalement seul, mais aussi au travers d'associations ou en signant des tribunes collectives.

D'après les témoignages des chercheurs, le choix entre ces différentes possibilités n'est pas anodin. Pour Antonio Casilli, l'implication personnelle, à travers les médias, mais surtout sur les réseaux sociaux, a eu en retour l'effet de focaliser une forte attention sur lui, en l'identifiant à un opposant à des mesures prônées par le gouvernement. Il en a résulté des semaines de prises à parti sur les réseaux sociaux, avec des dérapages graves comme des menaces d'agression physique ou des menaces de mort. Le chercheur a souligné que cette agressivité des internautes à son encontre

a pu être attisée par des membres de la majorité gouvernementale ayant déclaré que les opposants à l'association StopCovid auraient « des morts sur la conscience » ou devraient être considérés comme des « criminels contre l'humanité ».

L'action individuelle est sans doute plus agile, mais elle expose aussi à des risques les chercheurs, tandis que l'expérience de Stéphanie Lacour a montré que la participation à un collectif créait un contexte plus protecteur, permettant de répartir la parole dans les médias entre plusieurs membres et dispersant les retours négatifs sur un plus grand nombre de personnes.

Face à ces nouveaux « usages sociaux de la science », il serait intéressant d'interroger la manière dont différentes formes de « capital symbolique », pour emprunter aux concepts de Pierre Bourdieu, s'alimentent les uns les autres lors de tels épisodes. Comment, par exemple, le capital scientifique des chercheurs peut-il se convertir en capital médiatique pour intervenir dans la sphère publique et comment, en retour, ces interventions peuvent-elles agir, positivement ou négativement, sur le capital scientifique des chercheurs ?

Principes contre principes

Lors de la discussion avec la salle, la question a été posée aux participants à la table ronde de savoir comment positionner le curseur, dans une période de pandémie de grande ampleur, entre les impératifs de protection de la santé et des principes comme la défense des libertés publiques ou celle de la place de la culture. Les trois intervenants ont fait des réponses très différentes à ces questions, traduisant des postures distinctes dans ces débats de société.

Stéphanie Lacour s'est positionnée en juriste, habituée à considérer qu'aucun principe n'a de valeur absolue et que la démocratie doit constamment mettre en balance des valeurs parfois contradictoires pour trouver le bon équilibre des droits et libertés en fonction des circonstances. Concernant l'application StopCovid, son intervention visait à souligner que les risques associés à ce dispositif technique avaient été passés sous silence par le gouvernement, empêchant le débat public de prendre en compte tous les paramètres de la question. D'où également

la volonté de ne pas agir uniquement vis-à-vis des parlementaires, mais aussi en direction des individus appelés à choisir, à leur échelle, de télécharger ou non l'application, dans une démarche proche de l'éducation populaire.

Pour Antonio Casilli, la posture était un peu différente, car son intention était aussi, à partir de ses travaux scientifiques précédents, d'introduire dans la discussion publique des dimensions qui n'étaient pas mises en lumière par ailleurs. Selon lui, l'application StopCovid ne soulevait en effet pas seulement des problèmes de protection des données et de la vie privée, mais aussi des questions sociales passées sous silence. L'application traduisait à ses yeux une volonté de remplacer des travailleurs humains (des *contact tracers* employés par les agences sanitaires pour reconstituer les relations entre les personnes) par un dispositif automatisé, posant des questions éthiques et politiques non prises en compte dans la discussion.

Enfin, Jean-Yves Mollier s'est plutôt placé sur le registre de « l'éthique de conviction », pour reprendre la terminologie forgée par Max Weber. Invoquant la figure d'Antigone, il a estimé que certaines valeurs que l'on juge supérieures nécessitent d'intervenir dans le débat, indépendamment des conséquences potentielles. Ici, la place du livre dans la vie de la pensée justifiait que l'on laisse les librairies ouvertes, en dépit des risques potentiels pour la santé des libraires et des clients. La préoccupation du chercheur devait, selon lui, plutôt porter sur les risques de récupération et d'instrumentalisation de ses propos, susceptibles de lui échapper après l'intervention publique.

* * *

La discussion aurait pu être élargie pour comparer la différence entre l'engagement des chercheurs en SHS pendant la crise et celui des chercheurs des disciplines des sciences exactes, avec une imbrication continue entre les registres politiques et scientifiques dont cette crise réinterroge continuellement les frontières et articulations.